

semblables restitutions des colonies allemandes. Pour ce qui regarde les questions territoriales, comme par exemple celles qui sont débattues entre l'Italie et l'Autriche, entre l'Allemagne et la France, il y a lieu d'espérer qu'en considération des avantages immenses d'une paix durable avec désarmement, les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte dans une mesure juste et possible, ainsi que nous l'avons dit autrefois, des aspirations des peuples, et, à l'occasion, en faisant coordonner les intérêts particuliers avec le bien général de la grande société humaine.

Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques, notamment de celles relatives à l'Arménie, aux Etats balkaniques, aux territoires faisant partie de l'ancien royaume de Pologne, auquel en particulier ses nobles traditions historiques, les souffrances endurées spécialement pendant la guerre actuelle doivent justement concilier les sympathies des nations.

Telles sont les principales bases sur lesquelles Nous croyons que doit s'appuyer la future réorganisation des peuples. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer la solution de la question économique si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les Etats belligérants. Aussi, en vous les présentant à vous, qui dirigez à cette heure tragique les destinées des nations belligérantes, Nous sommes animé d'une douce espérance, celle de les voir acceptées et de voir ainsi terminer le plus tôt possible la lutte terrible qui apparaît de plus en plus comme un massacre inutile. Tout le monde reconnaît d'autre part que, d'un côté comme de l'autre, l'honneur des armes est sauf. Prêtez donc l'oreille à Notre prière; accueillez l'invitation paternelle que Nous vous adressons au nom du divin Rédempteur, prince de la Paix, réfléchissez à votre très grave responsabilité devant Dieu et les hommes. De vos résolutions dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de jeunes gens, la félicité, en un mot, des peuples auxquels vous avez le devoir absolu d'en procurer le bienfait. Que le Seigneur vous inspire des décisions conformes à sa très sainte volonté: fasse le ciel qu'en méritant les applaudissements de vos contemporains, vous vous assuriez aussi auprès des générations futures le beau nom de pacificateur. Pour Nous, étroitement uni dans la prière et la pénitence, à toutes les âmes fidèles qui soupirent après la paix, Nous implorons pour vous, du divin Esprit, lumière et conseil.

BENOÎT XV.

Du Vatican, 1er août 1917.